

Les politiques d'acquisition en bibliothèques départementales de prêt

Journées d'étude de l'ADBDP, Nîmes, 8-10 novembre 1999

par Françoise Danset*

Un vaste sujet pour un large groupe de « bédépistes » particulièrement studieux, enrichi de quelques membres éminents de l'Inspection générale.

Mais, en fait, qu'est-ce qu'une BDP, quelles missions a-t-elle exactement ? C'était bien la question préalable, la question centrale, effleurée par beaucoup mais que personne n'a traitée. Et d'ailleurs les réponses auraient sans doute été multiples tant est flagrante l'évolution, évolution très visiblement diverse d'un département à l'autre des bibliothèques départementales.

En bref, la BDP est-elle une grosse BM, avec des moyens importants et des lecteurs invisibles ? Constitue-t-elle de façon classique un fonds documentaire encyclopédique et raisonné ? Ou bien rassemble-t-elle une large masse documentaire destinée au mouvement perpétuel des bibliobus et des navettes en complément de quelque chose d'inconnu ? Comment se comportent les bibliothécaires entre l'acquisition raisonnée, le travail de bibliographe appliqué et l'empirisme de la réponse immédiate ? Il était donc bien question de l'éternel va-et-vient entre l'offre et la demande en bibliothèque publique.

La question fut abordée de façon très théorique : interventions de Anne-Marie Bertrand (« Collections et publics en bibliothèque »), de Jean-Luc Gautier-Gentès (« Acquisition et service public »), de Marie Kuhlmann (« Censure et bibliothèques au XX^e siècle »), ou de Bernard Pudal, professeur de sciences politiques à l'université de Montpellier, qui n'hésitait pas, sur le thème « Peut-on démocratiser la lecture ? », après avoir retourné la question en tous sens, à affirmer que, malgré les enquêtes, nous ne savions à peu près rien des conditions d'appropriation démocratique de la lecture, que nous n'avions pas de preuves d'une crise de la lecture et qu'il faudrait

sans doute de nombreuses contre-enquêtes pour contre-balancer les résultats des mesures statistiques du ministère de la Culture.

Elle fut aussi abordée de façon très pratique : « Politique d'acquisition et développement culturel » à la BDP de la Dordogne et à celle des Yvelines, « Choix de livres par le bibliothécaire » à la BM de Saint-Denis, ainsi que toute une série d'expériences dans le domaine de la mise en valeur des acquisitions : en Maine-et-Loire, dans le Pas-de-Calais, en Eure-et-Loir ou encore en Ardèche avec la célèbre opération « culture bleue » dans les maisons de retraite, financée par les fonds structurels européens.

Sans doute faut-il mentionner à part l'intervention d'un collègue britannique racontant, avec un humour et un dynamisme qui, hélas, font bien défaut dans l'Hexagone, des démarches de mise en valeur de collections fortement appuyées par des interventions de mécénat.

Faisant heureusement transition entre la théorie et la pratique, on avait les interventions de Bertrand Calenge (« Outils formalisés des politiques d'acquisition ») et de Nicole Giraud, consultante, présentant la démarche de mobilisation d'une équipe autour de la définition de sa politique documentaire, entreprise par la BDP de l'Aube.

Une enquête sur l'évaluation des collections et des pratiques d'acquisition avait été réalisée dans le cadre de la préparation des journées d'étude ; elle sera rendue disponible avec les Actes de ces journées.

De cette enquête, le rapporteur Bruno Dartiguenave concluait que, certes, on constatait une évolution des politiques formalisées d'acquisition, qui d'ailleurs sont encore des cas assez rares, mais que l'on aboutissait encore au constat de non-adéquation entre l'offre et la demande. Il proposait que les bibliothécaires se penchent non seulement sur le modèle de l'encyclopédisme et de l'exhaustivité, mais aussi sur celui de l'imaginaire et de l'éphémère.

C'est Dominique Arot, le grand synthétiseur, qui concluait en rappelant que les Encyclopédistes du siècle

*Vice-présidente D'EBLIDA

des Lumières avaient décrit la fonction de bibliothécaire comme celle du préposé à la garde, au bon ordre et à l'accroissement des richesses écrites, en indiquant que peu de fonctions demandent autant de talent.

Réconfortés, les « bédépistes » repartaient vers leur « plan formalisé de développement des collections » et, à l'invitation de la BDP de Maine-et-Loire, se donnaient rendez-vous à Angers pour le prochain millénaire sur le thème « BDP et développement local ».

Une longue matinée consacrée à l'assemblée générale a vu l'élection d'un nouveau conseil d'administration, l'examen statutaire des rapports, l'évocation de l'évolution du site Web, les décisions concernant les lieux et dates des journées d'étude des deux prochaines années, du prochain voyage d'étude en Belgique et aux Pays-Bas en mai 2000, l'évolution de *Transversales*, etc.

La présidente Martine Blanchard a été réélue à l'unanimité par le nouveau bureau.

Si vous n'avez pas acquitté vos droits d'inscription ou de réinscription pour l'an 2000, ce bulletin est le dernier numéro que vous recevrez.

N'oubliez pas de régler votre cotisation ou votre abonnement.